



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de l'Essonne

Chef-lieu de Canton

Accusé de réception en préfecture
091-219106879-20170330-D11CM30032017-
DE
Date de télétransmission : 07/04/2017
Date de réception préfecture : 07/04/2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 MARS 2017

| | |
|--|-----------------------------------|
| Délibération n°11 Budget Primitif annexe Cinéma Le Calypso 2017 | Vote : Unanimité |
|--|-----------------------------------|

L'an deux mille dix-sept, le trente mars à vingt heures trente, le CONSEIL MUNICIPAL de VIRY-CHATILLON, légalement convoqué le 24 mars 2017, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie VILAIN, Maire.

Présents :

M. Jean-Marie VILAIN, M. Jérôme BERENGER, Mme Marie-Thérèse VIDAL, Mme Vanessa CAPELO, M. Laurent SAUERBACH, M. Gérard KIEFFER, Mme Arielle MERRINA, M. Clément CAILLAUD, Mme Adèle VILLECHEVROLLE, M. Michel RAYMOND, Mme Aurélie TROUBAT, M. Pascal LAHURE, Mme Christèle GIRAUD, Mme Denise BOCH, Mme Claudette REDON, Mme Chantal SARAZIN-LEVASSOR, M. Joël CLEMENT, Mme Bernadette MOULAY, M. Hervé JOUY, Mme Anne-Marie LEMARIE, M. Simon YOWA KANYNDA, Mme Christine BOULAY-DEILHES, M. Mohamed BELACHEMI, M. Jean-Louis BRUNEAU, M. Etienne GILBERT, M. Thierry MARQUEZ, Mme Martine SCHERZI, Mme Marie-France EECKHOUDT, M. Paul DA SILVA, M. Jean REMIGNARD, Mme Séraphine KAMWA, Mme Maria del Pilar HIDALGO.

Absents/excusés : M. Jean-Yves GENESTE

Pouvoirs :

| | |
|-------------------------------|--------------------------------------|
| Mme Sylvie REGLE | donne pouvoir à M. Gérard KIEFFER |
| Mme Dominique PETIT-ARAKELIAN | donne pouvoir à M. Jérôme BERENGER |
| M. Gérard FREBAULT | donne pouvoir à Mme Christèle GIRAUD |
| Mme Véronique BLANDIN | donne pouvoir à Mme Vanessa CAPELO |
| M. Silamakan TOURE | donne pouvoir à Mme Aurélie TROUBAT |
| M. Abdoulaye FALL | donne pouvoir à M. Paul DA SILVA |

Secrétaire de séance : M. Paul DA SILVA.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14,

CONSIDERANT l'obligation et la nécessité d'adopter le Budget Primitif 2017 du Cinéma « Le Calypso »,

VU l'avis favorable de la Commission Municipale n°4,

ENTENDU l'exposé de Madame Aurélie TROUBAT, Adjointe au Maire,

APRES en avoir délibéré et l'unanimité,

- **ADOpte** le Budget Primitif du Cinéma « Le Calypso » de l'exercice 2017 en totalité pour les montants suivants :

| | DEPENSES | RECETTES |
|----------------|---------------------|---------------------|
| INVESTISSEMENT | 125 487.14 € | 125 487.14 € |
| FONCTIONNEMENT | 574 566.01 € | 574 566.01 € |
| TOTAL | 700 053.15 € | 700 053.15 € |

- **FIXE** le montant de la subvention d'équilibre à 142 000 €.

Ampliation de la présente délibération sera adressée à :

- Madame la Préfète de l'Essonne,
- Madame la Responsable du Centre des Finances Publiques de Viry-Chatillon.

Le Maire,
Jean-Marie VILAIN



**CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 30 MARS 2017**

Note de synthèse

N°11

OBJET : Budget Primitif annexe 2017 - Cinéma Le Calypso

Comme évoqué à l'occasion du Rapport d'Orientations Budgétaires qui s'est tenu le 2 février dernier lors du Conseil Municipal, le Cinéma Le Calypso va poursuivre en 2017 sa politique de programmation ouverte à une grande diversité de publics (films grand public, jeune public, art et essai) et ses animations (avant-premières, soirées thématiques, débats-rencontres). Parallèlement, le cinéma travaille sur un projet de rénovation du hall d'accueil afin de proposer un accueil plus modernisé et plus adapté des usagers par rapport aux autres structures existantes plus récentes.

En 2016, le Cinéma Le Calypso a réalisé 78 754 entrées (contre 69 978 entrées en 2015), soit une hausse de 13 %. Sur 2016, la fréquentation du cinéma est restée soutenue sur toute l'année et plus particulièrement sur les 5 premiers mois due à plusieurs films porteurs et le succès du Festival Téliorama (+ 41%) sur une sélection de reprises de films art et essai de 2015. A noter également l'augmentation significative des entrées scolaires (+ 39 %) sur les films des dispositifs nationaux d'éducation à l'image et sur d'autres films liés à l'actualité cinématographique, le total des entrées détenant également un record depuis 2003.

Le Budget Prévisionnel 2017 de fonctionnement s'établit à hauteur de 574 566,01 € soit une légère baisse de 0,29 % par rapport au Budget. La subvention communale proposée en 2017 sera de 142 000 € en diminution de 10,13 %.

Dépenses de fonctionnement

| | Propositions BP 2017 |
|---|-----------------------------|
| Chapitre: 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL | 301 005,35 |
| Chapitre: 012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES | 218 000,00 |
| Chapitre: 023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT | 22 000,00 |
| Chapitre: 042 OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS | 30 754,58 |
| Chapitre: 65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE | 0.00 |
| Chapitre: 66 CHARGES FINANCIERES | 2756,08 |
| Chapitre: 67 CHARGES EXCEPTIONNELLES | 50.00 |
| TOTAL | 574 566,01 |

Les dépenses de personnel (chapitre 012 : 218 000 €) représentant 37,94 % du Budget total, diminuent de 2,24 % par rapport à l'exécution 2016.

S'agissant des charges générales (52,39 % du Budget total), la prévision budgétaire 2017 augmente de 12,8 K€ par rapport à la réalisation 2016 en raison de frais de maintenance et d'entretien de la toiture.

Les charges financières (chapitre 66), représentent 0,48 % du Budget total et correspondent au remboursement des intérêts payés par le Budget de la Ville pour la quote-part d'emprunt ayant servi à financer les investissements du Cinéma Le Calypso.

Les dépenses d'investissements antérieurs engendrent par ailleurs une dotation aux amortissements à hauteur de 30 754,58 € pour 2017, soit une augmentation de 30,78 % par rapport à 2016. Cette dépense obligatoire correspond à un prélèvement sur la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement.

Recettes de fonctionnement

| | Propositions BP 2017 |
|--|----------------------|
| Chapitre: 002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE | 54 192,93 |
| Chapitre: 042 OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS | 0.00 |
| Chapitre: 70 PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES | 347 053,08 |
| Chapitre: 73 IMPOTS ET TAXES | 0.00 |
| Chapitre: 74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS | 161 200,00 |
| Chapitre: 75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE | 12 000.00 |
| Chapitre: 77 PRODUITS EXCEPTIONNELS | 120.00 |
| TOTAL | 574 566,01 |

Le résultat de l'exercice 2016 s'élève à + 54 192,93 €. Il n'y a pas de besoin de financement de la section d'investissement en 2016 puisque cette section est clôturée en positif (+ 17 266,61 €), la totalité du résultat soit 54 192,93 € peut être affectée au compte 002 sur 2017.

S'agissant des autres recettes de fonctionnement, celles-ci sont très majoritairement constituées des participations des usagers du cinéma (347 053,08 €, soit 60,4 %). Le Budget proposé pour 2017 est calculé sur la base d'une prévision prudente de 74 000 entrées.

La subvention communale proposée en 2017, inscrite au chapitre 74 « dotations, subventions et participations » s'élève à 142 000 € contre 158 000 € en 2016 afin de tenir compte de l'excédent constaté en 2016.

Dans ce même chapitre budgétaire, est prévue la reconduction de la subvention « art et essai » versée par le Centre National Cinématographique pour un montant de 14 200 € ainsi qu'une subvention du Département à hauteur de 5 000 €.

Le chapitre 75 « autres produits de gestion courante » enregistre les contributions numériques versées par les distributeurs pour un montant de 12 000 €.

Dépenses d'investissement

| | Propositions BP 2017 |
|---|----------------------|
| Chapitre: 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE | 0.00 |
| Chapitre: 040 OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS | 0.00 |
| Chapitre: 041 OPERATIONS PATRIMONIALES | 0.00 |
| Chapitre: 16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES | 48 243,00 |
| Chapitre: 20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | 0.00 |
| Chapitre: 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES | 77 244,14 |
| Chapitre: 27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES | 0.00 |
| TOTAL | 125 487,14 |

Les dépenses du chapitre 16 (emprunts et dettes) connaissent une forte augmentation passant de 9 000 € en 2016 à 48 243 € en 2017, relatives au remboursement des avances perçues auprès du Centre National Cinématographique.

Les dépenses d'équipement sont évaluées à 77 244,14 € pour des travaux au niveau de l'accueil et la mise en place d'écrans dynamiques. Ces dépenses seront subventionnées à hauteur de 55 400 € par le Département et le Centre National Cinématographique.

Recettes d'investissement

| | Propositions BP 2017 |
|---|-------------------------|
| Chapitre: 021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT | 22 000,00 |
| Chapitre: 024 PRODUITS DES CESSIONS | 0,00 |
| Chapitre: 040 OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS | 30 754,58 |
| Chapitre: 041 OPERATIONS PATRIMONIALES | 0,00 |
| Chapitre: 10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES | 0,00 |
| Chapitre: 13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES | 55 465,95 |
| Chapitre: 16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES | 0,00 |
| Chapitre: 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE | 17 266,61 |
| TOTAL | 125 487,14 |

Les recettes d'investissements reprennent les dotations aux amortissements pour 30 754,58 € (Chapitre 040).

Enfin, les recettes d'investissement budgètent le solde d'exécution reporté de la section d'investissement pour 17 266,61 € (compte 001).

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur le projet du Budget Primitif 2017 du Budget annexe du cinéma Le Calypso.